

LE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES ENVIRONNEMENT & SANTÉ

HALTE AUX IDÉES REÇUES !



CHIFFRES CITEPA, JUIN 2019
MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE
SYNTHÈSE FNTR

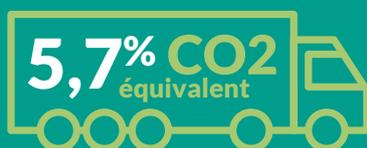
Ce ne sont pas les transporteurs routiers qui le disent mais le Ministère de la Transition Écologique & Solidaire lui-même !

Le rapport du CITEPA présente l'ensemble des données, par secteur d'activité, concernant les émissions de gaz à effets de serre et de polluants en France. Les conclusions déconstruisent grand nombre d'idées reçues en matière d'empreintes environnementale et sanitaire du Transport routier de marchandises (TRM). On y découvre un secteur engagé et volontaire avec des résultats concrets et probants.

UN SECTEUR MOBILISÉ CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Pour lutter contre le réchauffement climatique, il faut faire baisser nos émissions de CO₂. Le secteur du transport routier de marchandises l'a bien compris : en 20 ans, il a diminué de près d'un quart ses émissions CO₂ équivalent !

Aujourd'hui, les camions ne représentent que **5,7 % d'équivalent CO₂** en France. Une performance environnementale possible grâce aux efforts de renouvellement des flottes des transporteurs et l'utilisation de véhicules énergétiquement très sobres.



LA QUALITÉ DE L'AIR ET LA SANTÉ PUBLIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DU SECTEUR



Et oui, médaille d'argent pour le TRM en matière de diminution des émissions de particules en suspension puisqu'il est le 2^{ème} secteur ayant la plus forte baisse en la matière.

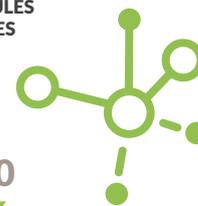
Aujourd'hui, en France, les camions représentent seulement :

PM₁₀
1,6%
DES PARTICULES
GROSSIÈRES

PM_{2,0}
2%
DES PARTICULES
FINES

PM_{1,0}
1,1%
DES PARTICULES
TRÈS FINES

TSP
0,7%
DES PARTICULES TOTALES
EN SUSPENSION

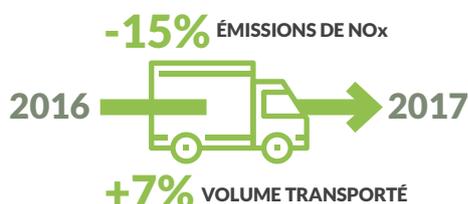


Les particules très fines (PM_{1,0}), qui sont les plus dangereuses pour la santé ont chuté de **89 %** en comparaison avec l'an 2000.

La profession fait également la chasse aux émissions de monoxyde d'azote (NOx) et de monoxyde de carbone (CO).

POUR LE MONOXYDE D'AZOTE (NOx) :

-229 MILLIERS DE TONNES DE NOx GÉNÉRÉS PAR RAPPORT À 1990



En 2017, les émissions de NOx des camions diminuent de 15 % par rapport à 2016, alors que dans la même période, le volume transporté (tonnes-kilomètre) progresse de 7%.

-72% ÉMISSIONS DE NOx PAR RAPPORT À 1990

POUR LE MONOXYDE DE CARBONE (CO) :

-70% ÉMISSIONS DE CO PAR RAPPORT À 1990

Les camions ne représentent que **1%** des émissions annuelles de CO en France.

Les camions représentent **8% des émissions annuelles de CO** générées par les activités routières (y compris les véhicules particuliers (56%), les véhicules utilitaires légers (16 %) et les deux-roues (19 %).

L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DU TRM

Évidemment, ces résultats ne s'atteignent pas par magie !
En 10 ans, la consommation de carburant a baissé de **9 % par kilomètre** conduit.

Le parc de camions GNV a lui fortement augmenté :



Les camions sont d'ailleurs les véhicules terrestres ayant le plus augmenté le parc GNV !

La réglementation évolue et les normes européennes sont de plus en plus restrictives. Les transporteurs s'engagent en faisant des investissements importants dans le renouvellement de leur flotte.



Au total, **96%** des camions en circulation pour compte d'autrui sont aux normes européennes d'émissions les plus restrictives.

-92% DE PARTICULES EN SUSPENSION

Les modifications techniques des camions Euro VI permettent de réduire les particules en suspension de **92 %** par rapport à la norme III.

FÉDÉRATION
NATIONALE
DES TRANSPORTS
ROUTIERS

Immeuble Le Cardinet
8 rue Bernard Buffet
75017 Paris
T. 01 44 29 04 29

www.fntr.fr

@FNTR



LA MOBILITÉ EST EN NOUS